

**FORMATION ASSISTANT MONITEUR VOILE
INITIATEUR VOILE – AVRIL 2020 -
UDSIS**

BP 33 QUAI JULES VERNE 66755 SAINT CYPRIEN Cedex
Tel: 04.68.21.11.53 Fax: 04.68.21.09.13
Mail: udsist.voile@wanadoo.fr

Intervenants

Responsable technique qualifié: Didier Mauran

Responsable formation: Jean-Luc PLANAS

Formateurs : Didier Mauran, Jean-luc PLANAS

Intervenants centres d'accueil

YCBanyuls : Romain Saint-Jours

CNCP : Gabriel Binche

Supports

Catamaran, dériveur, planche à voile

Diplômes ou documents obligatoires pour l'entrée en formation

Licence FFV en cours de validité

Niveau technique 4 FFV

Permis mer

Attestation de natation

AFPS ou PSC1

Du 6 au 10 avril 2020

Durée: 40 heures

UCC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique

- connaître et appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure.
- Réagir et intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident.
- Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation.
- Voir les priorités d'intervention
- prise en main d'embarcations de sécurité (25 et 50 cv pneumatiques semi rigides à console et barre franche) et utilisation dans une situation définie (redresser un bateau, remorquage et accostage PAV, cata, opti)

Méthode : travail en salle et sur l'eau

Certification UCC 1: le 10 avril 2020

Rattrapage: le 13 avril 2020

UCC 5 a : s'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant

Méthode : auto-encadrement

UCC1 doit être validé pour autoriser la mise en situation pédagogique

Du 13 au 17 avril 2020

Durée : 40 heures

UCC 3: permettre un temps de pratique maximal

- Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance.
- Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant.
- Adapter et rythmer les situations en fonction de possibilités du public.
- Favoriser l'auto organisation des pratiquants.
- Création de fiches de séances simples et claires
- Préparation des séances la veille
- Fonctionnement de l'engin
- Astuces et moyens pour améliorer la communication entre moniteur et pratiquants

Méthode : travail en salle, auto-encadrement et public volontaire

UCC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants

- Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation.
- En salle, apport sur la démarche d'enseignement
- Voir le fonctionnement de l'individu pour faire évoluer un projet de navigation
- Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets
- Lister les observables pour faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
- Apport sur la communication en vue d'entretenir la convivialité et l'échange

Méthode : travail en salle, auto-encadrement et public volontaire

UCC 5 : Intervenir pour accélérer le progrès des pratiquants

- Comprendre et utiliser la carte de progression
- Interpréter les conduites de manière à affiner la fiche de séance
- Repérer les causes d'échec, trouver des solutions
- Orienter l'activité du pratiquant
- Aménager la tâche proposée
- Insister sur l'importance du débriefing (observation, questionnement, dialogue, feed-back)

Méthode : auto-encadrement ou public stagiaires volontaires

Certification: les 17 et 18/04/2020

UCC 3 (3 séances sur un public école de voile, petit groupe d'élève),

UCC 4 : (réalisée en auto-encadrement)

UCC 5 bcd :

Rattrapage: 06 et 07 juillet 2020

DU 6 juillet au 28 Août 2020

Durée entre 80 et 120 heures

UCC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez le pratiquant

- Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir.
- Inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe
- Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection.
- Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation.
- Connaissance du DSI de la structure
- création de check list individuelles suivant l'engin et les conditions météo
- mise en place de parcours (bouées, amers)

Méthode : travail en salle, intervention sur l'eau.

UCC 6 : Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

- Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'auto-évaluation des pratiquants.
- Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux.
- Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
- Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club.

Méthode : Prise en charge de séance complète sur public école de voile

Certification : A partir du 20 / 07 /2020

UCC 2: séance en auto-encadrement et groupe Ecole

UCC 6: Réalisée au cours de 3 séances différentes auprès du même public

L'UDSIS collaborera avec les clubs de Canet plage et de Collioure comme centres d'accueil pour les UCC2 et UCC6.

L'UCC 1 et L'UCC6 seront certifiées par le responsable formation de l'UDSIS

Rattrapage : UCC2 et UCC6 à partir du 23 juillet 2020

TARIFS: **600 euros**

MODALITES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LE CENTRE DE FORMATION ET LE CENTRE D'ACCUEIL

Réunion avec les formateurs des centres d'accueil avant le début de la formation.

Convention entre le centre de formation le centre d'accueil et le Stagiaire.

Mise en commun des ressources de chaque centre : Documents, matériel.

Travailler sur les contenus de la formation .

Définir le rôle du formateur Tuteur.

Planifier les interventions sur la formation à Saint Cyprien (UCC 2, 3, 4).

Etablir le planning en centre d'accueil (UCC 2, 6).

Travailler sur des documents de liaison : « guide de votre formation ».

Utilisation de fiches d'évaluation communes.

Mise en place des épreuves de certification.